



Amiens, le 11 mars 2011



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT

Objet : CFG – épreuve orale.

Division des Examens et Concours

Bureau du DNB-CFG-DELFI

Dossier suivi par
Guy Boudeville,
chef de bureau
☎ : 03 22 82 38 61

M^{me} Stéphanie Bidaux, gestionnaire
☎ : 03 22 82 69 77

☎ : 03 22 82 39 83
Mél. : ce.dec@ac-amiens.fr

réf : GB/ 208/ CFG

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Le recteur de l'académie d'Amiens
chancelier des universités

à

mesdames et messieurs les chefs
d'établissements publics et privés

L'arrêté du 8 juillet 2010 et la circulaire du 22 juillet 2010 de mise en œuvre du nouveau certificat de formation générale (CFG) précise que désormais l'épreuve orale, qui fait l'objet d'un entretien de 20 minutes avec le jury, est la même quelle que soit la qualité du candidat.

Vous trouverez ci-joint un guide explicatif de ce que les interrogateurs devront attendre du candidat lors de sa prestation orale.

Une fiche d'évaluation de cette épreuve orale a été réalisée en collaboration avec Mademoiselle MENU, IEN-ETG de sciences biologiques et sciences sociales appliquées, Monsieur Sylvain TEETAERT, coordonnateur IEN 1^{er} degré, enseignement en milieu pénitentiaire, ASH et Monsieur Christophe Armand, IEN-ETG de mathématiques –sciences physiques et président du jury académique du CFG.

Je vous invite à diffuser ce guide et cette fiche auprès de l'ensemble des enseignants susceptibles d'intervenir auprès des candidats au CFG ; les enseignants de PSE et VSP n'étant plus les seuls à interroger lors de cet oral.

D'avance, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur et par délégation :
le chef de la division des examens et concours,

Sophie LUQUET

L'épreuve orale du CFG

L'arrêté du 8 juillet 2010 et la circulaire du 22 juillet 2010 de mise en œuvre du nouveau certificat de formation générale (CFG) précisent que désormais l'épreuve orale, qui fait l'objet d'un entretien de 20 minutes avec le jury, est la même quelle que soit la qualité du candidat.

Le dossier présenté (6 pages maximum) est élaboré à partir de l'expérience professionnelle ou du stage de formation ou de centres d'intérêt personnels ; la rédaction de ce dossier impliquera l'usage des TICE et sa présentation permettra d'apprécier les aptitudes du candidat à la communication orale, aux relations sociales et sa capacité à exposer son expérience professionnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel.

L'évaluation des candidats s'effectue à partir des programmes et référentiels du socle commun de connaissances et compétences afférentes au palier 2.

L'enseignement de PSE (Prévention, santé, environnement) peut servir de support à l'évaluation du dossier. En ce sens, il est un appui pour la passation de cette épreuve, notamment pour les élèves de SEGPA et EREA, ainsi que pour tous les candidats pour qui cet enseignement est dispensé, quels que soient leurs lieux et leurs modalités de scolarisation.

Cette épreuve orale est notée sur 20 pour les candidats individuels et ne sera pas notée pour les candidats scolaires ou stagiaires qui recevront par contre une appréciation sur leur prestation ; les membres de la commission d'interrogation saisiront ensuite sur la console informatique CFG, soit la note pour les individuels, soit les appréciations pour les candidats scolaires ou stagiaires.

Vous trouverez ci-dessous un guide qui pourra servir de base à cette épreuve orale.


Situations éliminatoires : *dans ces trois cas, l'entretien sera écourté, et la note des individuels sera de zéro et l'appréciation pour les scolaires/stagiaires négative.*

- absence de dossier ;
- constat (objectivité du jury) que le dossier présenté n'a été ni conçu, ni composé par le candidat.

Guide d'entretien :

- prise de contact ;
- présentation de l'épreuve et des finalités par les membres du jury ;
- présentation du candidat, de son cursus scolaire ou professionnel ou parcours de vie ;
- explication du choix du dossier ;
- présentation du dossier par le candidat ;
- vérification par la commission d'interrogation de la maîtrise par le candidat des outils TICE ;
- échanges relatifs au contenu du dossier ;
- échanges relatifs au projet professionnel / projet de vie du candidat ;
- échanges relatifs à l'environnement socioprofessionnel ;
- remerciements et prise de congé.

Grille d'évaluation : voir document joint

 Certificat de formation Générale <u>Session</u>	ÉPREUVE ORALE Durée de l'épreuve : 20 minutes	RECTORAT Division des Examens et Concours Bureau du CFG
		Centre d'examen :

PRESENTATION DU CANDIDAT

- Nom – Prénom : - Établissement : <input type="checkbox"/> Stage de formation <input type="checkbox"/> expérience professionnelle <input type="checkbox"/> Centres d'intérêt

absence de dossier : oral non validé

	Appréciation du niveau d'acquisition ⁽¹⁾	Scolaire Stagiaire ⁽²⁾	Individuel ⁽²⁾
		Validation des compétences ⁽²⁾	Notation ⁽²⁾
C1 : Maîtrise de la langue française - aptitude à la communication orale - qualité de la langue, style employé face aux interlocuteurs - capacité du candidat à se présenter, aisance - clarté et logique de l'exposé		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	/ 4
C3 : Principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique - esprit critique vis-à-vis de l'information - attitudes responsables face à sa santé, aux autres et à l'environnement - conscience de sa responsabilité dans sa vie personnelle ou professionnelle		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	/ 4
C4 : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication - mise en forme du dossier (6 pages maximum) - présentation, organisation, illustrations - dossier réellement rédigé par le candidat (connaissance de l'ordinateur, notion de base du traitement de texte)		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	/ 4
C6 : Compétences sociales et civiques - capacité à se situer dans son environnement social ou professionnel - centres d'intérêts - motivations du candidat - attitude éco-citoyenne, esprit civique, sens de la responsabilité et notion de solidarité		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	/ 4
C7 : Autonomie et initiative - tâches réalisées lors de son vécu antérieur - démarches réalisées par l'élève pour trouver le lieu de stage (avec aide du professeur, de sa famille, en autonomie...) - ou démarches employées pour réaliser son exposé sur ces centres d'intérêt - présentation de 3 ou 4 points positifs de cette expérience		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	/ 4
Noms et qualifications et signatures des interrogateurs	Évaluation	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	/ 20

(1) L'examineur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'apprécier la prestation du candidat au regard de la compétence observée.

(2) A compléter en fonction du statut du candidat.